

Eindhoven, le bus-train "Phileas"

par l'équipe de rédaction Voirie pour Tous¹ mai 2005

Phileas est un véhicule articulé guidé sur pneus.² Sa capacité, flexible, se situe entre le bus et le tramway ou le tram-train.



© RATP - Mauboussin Jean François

Tram-bus Civis de la RATP³

20163v21a - 07/06/2001



Photo Jean-Charles POUTCHY-TIXIER, CGEDD

Bus-trains d'Utrecht à trois caisses articulées⁴

C'est un mode de transport intermédiaire, adapté aux villes de taille moyenne. Il fonctionne comme un tramway en ayant les caractéristiques d'un bus fonctionnant en site propre.

Le système de guidage est un élément fondamental. La conduite peut être manuelle, comme dans un bus normal, semi-automatique comme un tramway (guidage latéral) ou automatique (guidages latéral et longitudinal). La vitesse maximale pour le véhicule guidé est de 80 km/h.

Un attelage électronique en mode automatique permet d'augmenter la capacité du bus et de le transformer en "bus-train" sans conducteur supplémentaire, à trois parties articulées et plus, comme pour un véhicule sur rails. Toutes les roues sont dirigées et permettent à Phileas de rouler dans un couloir aussi étroit que celui d'un tram, les roues arrière suivant les roues avant même sur une chicane.

Phileas a été mis en service en juillet 2004 à Eindhoven avec 11 véhicules de 18 m et un de 24 m à trois parties articulées. L'optimisation du développement a été prévue sur une période test d'une année.

¹ Rédaction établie avec l'aide de l'article "Phileas, transport en commun de l'avenir" de Ruud BOUWMAN, Directeur de l'Advanced Public Transport System aux Pays-Bas, publié dans TEC - Transport Environnement Circulation - n° 184 d'octobre - décembre 2004.

² L'allure générale du bus-train guidé Phileas, dont aucune photographie n'est présentée ici, est à la fois proche de celle du tram-bus Civis de la RATP pour sa partie avant et de celle des bus-trains d'Utrecht (Pays Bas) avec leurs trois caisses articulées.

³ Photo RATP disponible et téléchargeable sur le site Internet de la RATP.

⁴ Photo et légende ajoutées postérieurement à la rédaction de l'article, ainsi que les parties de texte en bleu de la note de bas de page n°2.